

2/ Message de l'AES-AISF

Cher.e.s toutes et tous,

Suite aux dernières mesures prises par le Conseil national de sécurité, l'AES et l'AISF ont également décidé de protéger la santé de leurs travailleurs.

Nous avons donc adopté le système de télé-travail pour le personnel tout en veillant à assurer nos services aux centres sportifs ainsi qu'aux fédérations sportives et à leurs clubs.

Bien qu'une présence minimum soit prévue, les bureaux seront inaccessibles jusqu'au 3 avril inclus.

Une permanence téléphonique sera assurée afin de vous rediriger vers le membre du staff adéquat.

Vous pouvez également joindre les conseillers via leurs adresses mails respectives que vous trouverez en cliquant sur le lien suivant :

Notre équipe AES-AISF

Pour rappel, toutes nos formations sont bien entendu suspendues jusqu'au 3 avril minimum.

Comme nous l'avons fait depuis les derniers jours, nous suivons l'actualité et vous tiendrons informés, via nos différents canaux de communication, des dispositions liées à notre secteur.

Bon courage à toutes et à tous.

Serge MATHONET
Directeur